

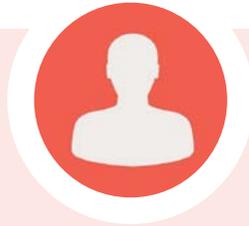
LES DISPOSITIFS DE LA MOBILISATION DES SOLIDARITÉS FACE AU COVID-19

Découvrez les dispositifs dans les champs social, paramédical et de la santé mis en place pour assurer le maintien des activités vitales en cette période épidémique, ainsi que d'autres formes d'engagement.

Citoyens, engagez-vous !

*Structures,
faites part de vos besoins en renfort !*

**JE SOUHAITE
M'ENGAGER,
JE SUIS...**



Citoyen de
18 à 69 ans
en bonne santé



Étudiant en
travail social



Professionnel de
santé en activité,
en formation ou
retraité,
ou citoyen

**RÉSERVE
CIVIQUE**
EN SAVOIR +

**RÉSERVE
SOCIALE**
EN SAVOIR +

**RÉSERVES
SANITAIRES**
EN SAVOIR +

**MA STRUCTURE
A BESOIN DE
RENFORT, JE SUIS...**



Association,
collectivité, CCAS,
opérateur public,
etc...



Collectivité,
opérateur associatif
intervenant dans
le champ social et
médico-social



Établissement
de santé, social
et médico-social



RÉSERVE CIVIQUE

UNE RÉSERVE CIVIQUE POUR :

Garantir la continuité des activités vitales pour les plus précaires

- > aide alimentaire et d'urgence
- > garde exceptionnelle d'enfant
- > lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées
- > solidarité de proximité



QUI PEUT S'ENGAGER ?

- Tout citoyen ou citoyenne de 18 à 69 ans en bonne santé



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- **Associations, collectivités, CCAS, MDPH, opérateur public, etc.,** ayant besoin de renforts dans le cadre de missions :
 - aide alimentaire et d'urgence
 - garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance
 - lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap
 - solidarité de proximité : courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés)
 - soutien scolaire à distance



COMMENT S'ENGAGER ?

- En me portant volontaire via la plateforme **jeveuxaider.gouv.fr**

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- En proposant une ou des missions via la plateforme :

jeveuxaider.gouv.fr



QUI CONTACTER ?

Contacts des référents de la réserve civique par département :

- **En Côte-d'Or :**
Arnaud CRIARD : arnaud.criard@cote-dor.gouv.fr
- **Dans le Doubs :**
Bénédicte BONNET : benedicte.bonnet@doubs.gouv.fr
- **Dans le Jura :**
Laurence BERTHOU : laurence.berthou@jura.gouv.fr
- **Pour la Nièvre et le niveau régional :**
Bernard TROUILLET : bernard.trouillet@jcs.gouv.fr
- **En Haute-Saône :**
Jérôme SCHNOEBELEN : jerome.schnoebelen@haute-saone.gouv.fr
- **En Saône-et-Loire :**
Thomas LEGRAND : thomas.legrand@saone-et-loire.gouv.fr
- **Dans l'Yonne :**
Prisca RENARD : ddcspp-reservcivique@yonne.gouv.fr
- **Dans le Territoire de Belfort :**
Maël HARAN : mael.haran@territoire-de-belfort.gouv.fr

À l'écoute des besoins des structures et des initiatives proposées par les citoyens, les **référents en département** coordonnent la réserve civique en lien avec les collectivités et les associations. Ils sont joignables pour toute information concernant ce dispositif et la mise en place des missions.



RÉSERVE SOCIALE

UNE RÉSERVE SOCIALE POUR :

- > Prêter main forte aux établissements sociaux et médico-sociaux
- > Contribuer activement au maintien de l'action sociale et médico-sociale
- > Accompagner les personnes en difficultés
- > Apporter une aide aux personnes les plus vulnérables



QUI PEUT S'ENGAGER ?

- Les étudiants en travail social disponibles et volontaires



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- EHPAD
- **Établissements d'hébergement** et dispositifs de veille sociale : centre d'hébergement d'urgence (CHU), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et accueils de jour.
- **Établissements de protection de l'enfance et d'accueil d'enfants en situation de handicap** : maisons d'enfants à caractère social (MECS) et instituts médico-éducatifs (IME).
- **Centres d'hébergement liés à la demande d'Asile** : Centres d'accueil des demandeurs d'asiles (CADA), centres d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA), centres provisoire d'hébergement (CPH), ...
- **Autres établissements ou dispositifs employant des travailleurs sociaux**



COMMENT S'ENGAGER ?

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- Les deux établissements de formation en travail social de la région ont mis en place des plateformes pour recueillir les besoins des établissements et les actes de volontariat.
- L'IRTESS de Bourgogne propose deux liens :
 - un pour les [établissements de l'ex-Bourgogne](#)
 - un pour les [étudiants bourguignons](#)
- L'IRTS de Franche-Comté a édité [un lien unique](#) pour les volontaires et les structures.
- Les instituts de formation mettent en relation les étudiants et les employeurs en fonction des profils et *desiderata* géographiques. Ils facilitent ces recrutements exceptionnels, quel qu'en soit le statut : stage, CDD ou autre.





RENFORT-COVID POUR > Soutenir les équipes soignantes

PRÊTER MAIN FORTE POUR > Soutenir les équipes administratives et techniques des établissements de santé



QUI PEUT S'ENGAGER ?

- **Les professionnels soignants, les plus recherchés étant :**
 - les médecins
 - les infirmiers, y compris anesthésistes et de bloc opératoire
 - les aides-soignants
 - les ASH (agents de service hospitalier)

www.renfort-covid.fr



- **Les professionnels administratifs ou techniques, travaillant ou ayant déjà travaillé dans le domaine de la santé**

www.pretermainforte.fr



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE RENFORT ?

- Établissements de santé, sociaux et médico-sociaux



Conception et réalisation :

La maquette initiale a été conçue et réalisée par la mission communication de la DRDJSCS du Centre-Val de Loire.

Adaptation :

Dans une logique de travail en réseau, la DRDJSCS du Centre-Val de Loire a accepté que la mission communication de son homologue de Bourgogne-Franche-Comté reprenne son concept pour l'adapter à ses réalités.

